

★★★ L'Office AI joue un rôle central dans l'intégration de personnes en difficulté physique, mentale ou psychique en Valais. Rencontre avec Marie-France Fournier, directrice adjointe, qui œuvre avec succès et passion dans ce secteur depuis plus de trente ans.

OFFICE CANTONAL AI DU VALAIS

La réadaptation couleur passion

« **N**otre mission, c'est d'abord et avant tout d'aider les personnes en difficulté le plus précocement possible, mais, avec de l'écoute, de la compréhension et de l'expérience du terrain », indique Marie-France Fournier, directrice adjointe de l'Office cantonal AI du Valais. La réadaptation a toujours été le pilier central de l'AI; celle-ci a été renfor-

cée d'une manière importante avec l'entrée en vigueur de la cinquième révision AI en 2008. « Depuis, nous appliquons un changement de philosophie complet, en intervenant le plus en amont possible. Plus on attend, plus cela devient difficile. Donc, la prévention a pris une très grande place ces dernières années. » Bien sûr, le monde du travail a évolué. Avec l'arrivée de nouvelles technologies, les profils de postes ont changé.

La loi a élargi les possibilités de réadaptation, afin de diminuer les octrois de rente. Mais c'est justement pour toutes ces raisons que l'Office AI a su s'adapter et proposer des solutions concrètes pour les employés mais aussi pour les patrons. Et pour prouver par l'acte l'importance de ce dialogue permanent entre l'Office AI et les employeurs, chaque année, « nous remettons les prix de la réadaptation professionnelle en Valais. Nous mettons en avant des employés exemplaires et des employeurs méritants. Sans eux, on ne pourrait pas faire grand-chose », ajoute Marie-France Fournier.

Le Valais, bon élève

Le Valais et la Suisse font d'ailleurs office de bons élèves, puisque le taux d'intégration dans les entreprises est d'environ 6%, au niveau national, selon les normes de l'OCDE. Cela signifie, plus de 800 personnes en 2017 en Valais, qui trouvent ou retrouvent des perspectives professionnelles sur le premier marché du travail. Et plus de 20 000, en Suisse. « Ce qui fonctionne bien chez nous, c'est la proximité, la confiance, la solidité des liens familiaux et sociaux. On se connaît et on essaie de trouver des solutions en interne ou en externe de l'entreprise », poursuit-elle. En France, par exemple, malgré des quotas inscrits dans la loi, ce même taux n'est que de 4% ce qui prouve bien que les quotas, ça ne marche pas. « Nous misons sur l'exemplarité, des solutions simples et tout de suite applicables. Pas de grande théorie, mais de vraies incitations et du dialogue avec le terrain », résume la directrice adjointe. Et le terrain, elle connaît, puisqu'elle



« *Nous devons être exemplaires. Sinon, notre mission n'a pas de sens.* »

Marie-France Fournier

Carte d'identité

- ★ 172 personnes
- ★ 3 sites (Sion, Martigny, Brigue)
- ★ Etablissement autonome de droit public sous la surveillance matérielle, administrative et financière de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), avec un conseil de surveillance au niveau cantonal
- ★ Une majorité de femmes



Certification: 2016



Marie-France Fournier, directrice adjointe de l'Office cantonal AI du Valais



Martin Kalbermatten, directeur de l'Office cantonal AI du Valais

Etre exemplaire pour sensibiliser

Mathieu Mariéthoz

(ci-dessous), collaborateur scientifique à l'Office cantonal AI du Valais, milite depuis des années pour promouvoir la santé en entreprise. « Un message que j'aime bien souligner est que la santé au travail, c'est l'affaire de tous. Tout le monde y contribue: l'individu, l'équipe et la direction. Il s'agit d'une responsabilité partagée. Pour le bien-être de tous. » La mise en place de la gestion de la santé à l'Office AI avait deux origines: protéger la santé des collaborateurs sur la place de travail et être exemplaire pour sensibiliser les PME. De très nombreuses mesures ont ainsi été mises en place depuis sept ans.



œuvre dans le milieu depuis plus de trente ans. « J'aime être proche de la réalité des patrons, bien comprendre leurs besoins et leurs soucis. Et puis, je plaide pour de la cohérence dans tout ce que nous entreprenons, même si ce n'est pas tous les jours facile. Si, à l'Office AI du Valais, nous n'avions pas intégré des personnes atteintes dans leur santé, dans nos services, si nous ne faisons rien pour la prévention et la promotion de la santé, alors, je ne serais pas crédible et je me verrai très mal aller voir les employeurs. Nous devons être exemplaires. Sinon, notre mission n'a pas de sens. » Pour gérer ce défi de la manière la plus humaine possible, l'Office AI a également mis en place, seul ou en partenariat avec d'autres, toute une série de mesures innovantes qui ont du succès car elles répondent à un besoin. En voici deux parmi bien d'autres.

Le magnifique projet Iradis

L'une de ces initiatives s'appelle Iradis et s'occupe de promotion de la santé psychique en entreprise. « Nous offrons, en particulier pour les micros et petites entreprises, une intervention gratuite et sans engagement, un accompagnement sur mesure et confidentiel, des formations adaptées pour dirigeants, responsables RH, personnes chargées de formation », indique Marie-France Fournier. Le constat est clair. Un nombre toujours croissant de personnes souffrent de maladies psychiques qui parfois aboutissent à des incapacités de travail de longue durée, voire à une invalidité. « Pour un employeur, préserver la santé de ses collaborateurs, peut apporter

une meilleure performance, une diminution des absences au travail », indique Marie-France Fournier. Et lorsque l'on sait qu'une journée de travail perdue coûte en moyenne 750 francs par jour d'absence à l'entreprise, on comprend très rapidement que si ce taux évolue de 1 ou 2% à la hausse ou à la baisse, sur une année, les différences en termes de coûts/économies sont énormes. « On me pose souvent la question de savoir si c'est rentable pour une entreprise. Et ma réponse est souvent la même. Bien sûr que oui si le patron a une vision à long terme qui peut contribuer à maintenir les compétences et le savoir-faire au sein de l'entreprise ».

La belle aventure de l'association Passerelles

Pour rapprocher le monde des entrepreneurs de celui des personnes en difficulté, l'association Passerelles a été fondée, sur l'initiative de services publics et d'employeurs, il y a vingt ans. Son but: faire passer le message de la responsabilité sociale par petites touches, avec légèreté, efficacité et souplesse. Et ça fonctionne plutôt bien puisque de nombreux acteurs de la société, dont la Coop, la Fovahm et bien d'autres, jouent le jeu avec à la clé, des succès comme l'engagement de personnes handicapées mentales dans des magasins, les stages de transition pour des jeunes gens qui se retrouvent sur le carreau ou encore la formidable aventure du Martigny Boutique Hotel. Le mot de la fin pour Marie-France Fournier. « Nous essayons d'être pragmatiques dans la mission qui est la nôtre et c'est cette façon d'aborder les choses qui porte souvent ses fruits. »